



1204977102

DATE DEPOT : 2012-05-31

NUMERO DE DEPOT : 2012R049690

N° GESTION : 2009B06969

N° SIREN : 511709677

DENOMINATION : ADENES

ADRESSE : 03 rue de Stockholm 75008 Paris

DATE D'ACTE : 2012/05/16

TYPE D'ACTE : CONTRAT

NATURE D'ACTE :

CONTRAT D'APPORT

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La société A.S.E HOLDING,

SARL au capital de 7 622 €, dont le siège social est à MARSEILLE (13008), 8 Rue Wulfram Puget, immatriculée au RCS de Marseille sous le n° 380 966 085,

Représentée aux présentes par Monsieur Raphaël XIXONS, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes en vertu de sa qualité de Cogérant de la société ;

Ci-après dénommée « L'apporteur »

d'une part,

La Société ADENES,

SAS au capital de 916 290 €, dont le siège social est à PARIS (75009), 3 rue de Stockholm, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 511 709 677,

Représentée aux présentes par Monsieur Michel STAGNARA spécialement habilité aux fins des présentes en sa qualité de Président de la société et des pouvoirs lui ayant été conférés par le Comité Directeur en date du 13 février 2012 ;

Ci-après dénommée « La Société bénéficiaire »

d'autre part,

IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

I - APPORT

L'apporteur, soussigné de première part, apporte à la Société ADENES, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, ce qui est accepté par M. Michel STAGNARA, ès-qualités, les biens ci-après désignés et évalués comme suit :

1. Biens apportés – Origine de propriété

Deux cent onze actions de la société ELEX SUD EST, Société par actions simplifiée au capital de 256 960 €, ayant son siège social à MARSEILLE (13008), 8 Rue Wulfram Puget, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le n° 342 294 956, et dont l'activité consiste en l'exploitation de cabinets d'expertise en assurance.

La société A.S.E HOLDING (anciennement dénommée CABINET D'EXPERTISES RUIZAND BERGER - SERP) est propriétaire des deux cent onze actions de la société ELEX SUD EST apportées pour les avoir reçues aux termes d'une augmentation de capital de ladite société (anciennement dénommée « SOCIETE D'EXPERTISE PARTICULIER ET INDUSTRIE « SEPI ») suite à la réalisation d'un apport partiel d'actif.

Le procès-verbal des décisions de l'associé unique de la société SEPI approuvant l'apport partiel d'actif, en date du 28/09/2007, précise que les actions créées ont porté jouissance au 1^{er} avril 2007.

2. Evaluation de l'apport

Afin d'évaluer la valeur des titres apportés, il convient de procéder préalablement à l'évaluation de la société ELEX SUD EST.

Pour évaluer cette société, il est retenu la méthode d'évaluation figurant en annexe 1 des présentes.

RP

Sur ces critères, la société ELEX SUD EST a donc été évaluée à la somme de : ONZE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT MILLE TROIS CENT SOIXANTE NEUF EUROS (11 880 369 €).

Valeur de l'action de la société

$11\,880\,369\text{ €} : 3\,520 = 3\,375,10\text{ €}$

Valeur de l'apport réalisé par La société A.S.E HOLDING : 211 actions

$211 \times 3\,375,10\text{ €} = 712\,147,11\text{ €}$, arrondie à 712 147 €

II - REMUNERATION DE L'APPORT

Afin de fixer la rémunération de l'apport, il convient de procéder préalablement à la valorisation des actions de la société ADENES.

Cette évaluation figure en annexe 2 des présentes.

Au vu de cette évaluation, la valeur réelle d'une action de la société ADENES a été arrêtée à la somme de 3,82 €.

En rémunération de l'apport ci-dessus désigné, il sera remis à La société A.S.E HOLDING des actions de catégorie PPE (Professionnels Particuliers Entreprises), qui seront émises avec une prime d'émission calculée ainsi qu'il suit :

Nombre d'actions à créer pour rémunérer l'apport :

$712\,147\text{ €} : 3,82\text{ €} = 186\,425,91$, arrondi à 186 426 actions, soit une augmentation de capital de 186 426 €.

Prime d'émission globale = Valeur de l'apport – Augmentation de capital

$712\,147\text{ €} - 186\,426\text{ €} = 525\,721\text{ €}$

Prime d'émission par action émise :

$525\,721\text{ €} : 186\,426\text{ actions} = 2,82\text{ €}$

En contrepartie de l'apport effectué par la société A.S.E HOLDING, évalué à la somme de 712 147 €, il sera attribué à l'apporteur 186 426 actions nouvelles de catégorie PPE (Professionnels Particuliers Entreprises), de 1 € chacune de nominal, émises au prix de 3,82 €, soit avec une prime d'émission de 2,82 € par action.

Le montant global de la prime d'émission, soit la somme de 525 721 €, sera porté à un compte spécial de réserve au passif du bilan de la Société, dit «Prime d'émission», sur lequel porteront les droits des associés propriétaires d'actions tant anciennes que nouvelles et qui pourra recevoir toute affectation décidée par l'assemblée générale.

Les actions nouvelles seront dès la date de réalisation définitive de l'augmentation du capital entièrement assimilées aux actions anciennes : elles jouiront des mêmes droits et seront soumises à toutes les dispositions des statuts et aux décisions des assemblées générales.

Toutefois, leurs droits aux dividendes s'exerceront pour la première fois sur les bénéfices mis en distribution en 2012 au titre de l'exercice clos le 31/03/2012, et au prorata du nombre de mois écoulé entre la date de création des actions et la date de clôture de l'exercice social rapporté à la durée de l'exercice.

III - VERIFICATION ET APPROBATION DE L'APPORT

L'apport qui précède ne sera définitif qu'après réalisation des conditions suivantes :

- Agrément par la société ELEX SUD EST de la société ADENES en qualité d'associée, ainsi que purge du droit de préemption et de sortie conjointe instauré par les statuts de la société ELEX SUD EST,
- Etablissement d'un rapport par M. Bertrand MIQUEL, Commissaire aux apports désigné par ordonnance du Président du Tribunal de commerce de Paris en date du 5 janvier 2012,

M *py*

- comportant appréciation de la valeur dudit apport et des avantages particuliers éventuels ;
- Approbation de l'évaluation de l'apport et de l'octroi d'avantages particuliers éventuels, et constatation de la réalisation de l'augmentation de capital par décision de l'assemblée générale de la société ADENES.

La réalisation de ces conditions devra intervenir au plus tard le 31 mars 2012, à défaut le présent contrat sera considéré comme non avenu, sans indemnité de part ni d'autre.

IV - ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile en leur siège social respectif indiqué en tête des présentes.

V - AFFIRMATION DE SINCERITE

Les parties soussignées affirment sous les peines édictées par la loi que le présent acte exprime l'intégralité de la valeur des biens apportés.

VI - FRAIS

Les frais, droits et honoraires des présentes, ainsi que ceux qui en seront la conséquence, sont à la charge de la Société bénéficiaire qui s'oblige à les payer.

Fait en cinq exemplaires :

A Marseille, le 15 mars 2012

La société A.S.E HOLDING
Représentée par Monsieur Raphaël XIXONS



A Lyon, le 16 mars 2012

La Sté ADENES
Représentée par Monsieur Michel STAGNARA



ANNEXE 1 : Méthode d'évaluation de la société ELEX SUD EST

ANNEXE 2 : Méthode d'évaluation de la société ADENES

Annexe 1 : Méthode d'évaluation de la société ELEX SUD EST

ELEX SUD EST 30/09/2011	1er élément	2ème élément	3ème élément
situation nette comptable	2 503 775		
VALORISATION DE LA SITUATION NETTE COMPTABLE			
résultat net avant impôts	1 043 000	2 025 992,00 €	15%
résultat Ingexo	482 913		
cat nat var	-13 012		
Prime exceptionnelle	500 000		
Résultat réalisé du fait de l'existence d'Adenes	-13 803		
résultat net avant IS corrigé	2 000 597		
multiplicateur X 4	4		
VALORISATION DU RESULTAT	8 002 387		
CA HT d'exploitation	10 043 528		
CA HT d'exploitation Ingexo	2 487 151		
CA Cat Nat du Var	56 748		
CA réalisé du fait de l'existence d'Adenes	-82 553		
CA à retenir	13 451 377		
multiplicateur X 15%	15%		
VALORISATION DU CA	1 974 207		
distribution de dividendes	600 000		

Inondation Var en 2010 : Juin 2010

Inondation Sud Est 2011 : Octobre / Novembre 2011

depuis 2006 en 2010/2011

5%

9,19%

3%

10%

Missions CAT NAT
chiffre d'affaires

m RP

ANNEXE 2 : Méthode d'évaluation de la société ADENES

ADENES 31 03 2011

1er élément 2ème élément 3ème élément

situation nette comptable ADENES 1 487 377
 situation nette comptable ADENES ASSISTANCE 7 766
 situation nette comptable ADENES CLAIM MANAGEMENT 198 004
 Apport ELEX ATLANTIQUE 293 752
 diminution du capital - 400 000

VALORISATION DE LA SITUATION NETTE COMPTABLE 1 586 899

résultat net avant impôts ADENES 111 735
 résultat net avant impôts ADENES ASSISTANCE 2 234
 résultat net avant impôts ADENES CLAIM MANAGEMENT 24 913
 résultat net avant IS corrigé 134 414
 multiplicateur X 4 4

VALORISATION DU RESULTAT 537 656

CA HT d'exploitation 9 138 528
 CA HT d'exploitation CLAIM MANAGEMENT 53 250
 CA HT d'exploitation ASSISTANCE 900
 CA à retenir 9 192 678
 multiplicateur X 15% 15%
 VALORISATION DU CA 1 378 902

Valeur

Nb actions

Valeur de l'action

916 877

3,82108 €

4

Kp